



MàJ le 22 octobre 2024

## Nouveau Buraliste

Type de stage : Réglementation et gestion du commerce

Public visé : Futurs gérants, suppléants ou associés d'un débit de tabac

Prérequis : Disposer de la recevabilité de candidature établie par les Douanes

Durée de la formation :

Gérants ou suppléants : 20 heures en 3 jours

Associés de SNC non suppléants : 7 heures (la première journée)

Horaires : Chaque journée de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (16h30 le 3<sup>ème</sup> jour)

Modalités d'organisation : Formation en présentiel

Tarif de la formation :

Gérants ou suppléants (3 jours) : 622,50 € HT

Associés de SNC non suppléants (1 jour) : 240 € HT

Nombre de stagiaires : Minimum 5 / Maximum 20

Respect des contraintes sanitaires en cours à la date de la formation.

Objectifs pédagogiques et opérationnels :

La formation permet aux futurs buralistes de comprendre et d'appliquer la réglementation relative au « contrat de gérance » et à la gestion de leur commerce. Les principaux objectifs pédagogiques sont donc :

Connaître la réglementation liée à l'exploitation d'un débit de tabac

Connaître la réglementation liée à la santé publique

Acquérir des notions de gestion de base d'un commerce

Contenu de la formation :

Jour 1 :

La réglementation relative à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés

La réglementation relative à la santé publique en matière de tabac, son contexte et les risques sanitaires du tabagisme

Les modalités d'approvisionnement du débit de tabac

Jours 2 et 3 :

Les modalités de rémunération du buraliste et le suivi des commandes

La gestion du fonds de commerce associé au débit de tabac



## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

### Moyens et méthodes pédagogiques

La formation est basée sur une pédagogie adaptée aux adultes faisant appel à la participation active des stagiaires et s'appuyant sur une alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, d'étude de cas, de retours d'expérience et d'échanges avec les participants.

### Modalités d'accompagnement

Un kit pédagogique est remis à chaque stagiaire durant la formation. Il contient notamment le « book stagiaires », ainsi que le « Buraliste Mode d'emploi ».

Des ressources en ligne sont disponibles sur le site internet du Centre de Formation dans l'Espace Stagiaires

### Moyens techniques

Salle de formation équipée, vidéoprojecteur et paperboard, situé dans un établissement recevant du public (ERP) accessibles aux personnes en situation de handicap.

### Moyens d'encadrement

La formation est animée par un formateur expert, membre de l'équipe pédagogique du Centre National de Formation des Buralistes.

## Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :

### Suivi de l'exécution

Feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur par demi-journée

### Appréciation des résultats

Evaluation formative tout au long de la formation (Exercices pratiques)  
Evaluation des acquis en fin de formation (Questionnaire d'évaluation)  
Enquête de satisfaction des stagiaires

### Attestation de formation

Attestation de suivi de stage à l'attention des services des douanes compétents  
régionalement pour le débit concerné

\* \*  
\*